

LE GROUPE APICIL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DU RÉSEAU ALOÏS

Le Groupe APICIL s'engage aux côtés du Réseau Aloïs pour la détection à un stade précoce de la maladie d'Alzheimer.

Face à l'augmentation du nombre de patients atteints de maladies neurodégénératives, le Réseau Aloïs a créé PASSCOG pour générer une prise de conscience de l'importance de prendre soin de sa cognition.

Depuis 2016, le Groupe APICIL soutient le Réseau Aloïs grâce au fonds social du régime de retraite complémentaire AGIRC ARRCO. Créé en 2004, le Réseau Aloïs est un centre d'expertise neurocognitive hors de l'hôpital ayant pour objectif de développer et protéger le « capital cerveau ». Agissant de l'enfance jusqu'au grand âge, il permet le diagnostic, la prévention et l'accompagnement des maladies neurocognitives. C'est dans ce cadre que le 3ème groupe de protection sociale français participe au déploiement de l'expérimentation Parcours Ambulatoires pour SeniorS avec troubles COGNitifs (PASSCOG). Partant du constat que les maladies neurocognitives, telle que la maladie d'Alzheimer, sont encore trop peu et souvent trop tardivement diagnostiquées, le Réseau Aloïs a décidé de créer cette expérimentation novatrice qui durera 5 ans et qui s'adressera aux adultes de plus de 50 ans présentant des troubles cognitifs au stade léger.



Une solution innovante face à un système hospitalier surchargé

Le Réseau Aloïs a vu le jour en 2004 afin de répondre aux demandes de prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs et ce tout au long d'un cycle de vie depuis l'enfance (par le développement de la réserve synaptique) jusqu'au grand âge (en retardant les effets des maladies neuro-cognitives). Il offre une alternative innovante aux consultations proposées dans les hôpitaux où les délais d'attente, souvent très longs, ne permettent pas de répondre aux demandes les plus urgentes.

Le Réseau Aloïs propose ainsi un **parcours (diagnostique et prise en charge) intégré et coordonné pour toute personne se plaignant de troubles cognitifs : mémoire, langage, attention, concentration, etc.** Ce parcours comprend :

- Un diagnostic rapide et précoce grâce à un parcours de soins coordonné avec un accès financier (y compris dès l'examen neuropsychologique, acte non coté par l'assurance maladie) hors de l'hôpital, en lien avec le médecin traitant.

- **Des aides, des conseils et une orientation médico-sociale, paramédicale et psychologique** via une plateforme téléphonique accessible 5 jours /7.

- **Des formations** pour les professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, orthophonistes), les professionnels médico-sociaux (auxiliaires de vie, assistantes sociales), les actifs (managers et chefs d'entreprise) et les familles (ateliers mémoire et formation des aidants).

- **Des possibilités d'accéder aux protocoles de recherche en cours** afin de bénéficier de thérapies innovantes dans le domaine des maladies neurodégénératives.

L'expérimentation PASSCOG pour un diagnostic précoce et une prise en charge adaptée des troubles cognitifs chez l'adulte de plus de 50 ans

A tout âge, un diagnostic précoce des troubles cognitifs, assorti d'une prise en charge rapide et adaptée permet de limiter l'apparition des symptômes et d'accompagner au mieux le patient et ses proches. Chez l'adulte de plus de 50 ans, cela permet de retarder son entrée dans la dépendance et la dégradation de l'état de santé de l'aidant.

La lutte contre les maladies neurocognitives et particulièrement les maladies neurodégénératives, dont l'une des plus fréquentes est la maladie d'Alzheimer, se heurte en outre à de nombreuses contraintes, comme la saturation de certaines consultations mémoires, ou encore le non-remboursement des consultations neuropsychologiques en ville, pourtant essentielles pour poser le diagnostic. Le projet PASSCOG, mis en place par le Réseau Aloïs, vise à proposer de nouveaux parcours de soins adaptés aux seniors présentant des troubles cognitifs, il cible particulièrement les patients au stade léger de la maladie, aujourd'hui trop peu diagnostiqués. **Cette expérimentation, financée par le ministère de la Santé dans la cadre du Fonds d'Innovation en Santé (Article 51 de la Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018), a débuté le 13 janvier 2021 sur trois territoires à l'offre de soins et à la démographie différentes : le Finistère Nord, Paris 14ème et Paris 15ème.**

Pour mener à bien ces objectifs, l'expérimentation **s'étalera sur cinq années** dont deux ans et demi d'inclusion de patient dans le parcours diagnostique et 4 ans et demi dans le parcours prise en charge.

L'expérimentation prévoit des tarifs dérogatoires pour les consultations longues des médecins généralistes, un accès au bilan neuropsychologique comme aide au diagnostic, 100% financé par PASSCOG. Ainsi qu'une prise en charge neuropsychologique annuelle pour le patient et son aidant 100% financée par PASSCOG.

A l'issue de cette expérimentation, une évaluation sera réalisée pour évaluer son efficacité et, le cas échéant, déployer les parcours PASSCOG sur toute la France afin de permettre l'accès à tous patients ayant une maladie cognitive au stade léger de bénéficier d'un bilan neuropsychologique et d'une prise en charge remboursés par l'Assurance Maladie.

« Favoriser un accès aux soins sans discrimination est un des piliers de l'engagement RSE du Groupe APICIL pour une société plus inclusive. Nous sommes fiers d'apporter notre soutien au Réseau Aloïs et de les accompagner pendant les 5 prochaines années dans le bon déroulement de leur expérimentation innovante PASSCOG. Aujourd'hui, 1,2 million de personnes en France sont atteintes d'une maladie cognitive comme Alzheimer, un chiffre qui devrait atteindre les 1,5 million d'ici 2030¹ du fait du vieillissement de la population. C'est donc un véritable enjeu de santé publique et c'est grâce à une détection à un stade léger que nous pourrions mettre en place des solutions adaptées pour réduire la dépendance, améliorer la qualité de vie des patients et celles de leurs proches aidants, mais aussi pour diminuer les coûts pour les familles et pour la société. » affirme **Nathalie Gateau, Directrice Engagement et Mécénat Social du Groupe APICIL.**



Création d'un tarif social grâce au soutien du Groupe APICIL

Depuis 2016, le soutien du Groupe APICIL a permis l'ouverture d'une antenne à Lyon et la création d'un tarif social pour tout bilan neuropsychologique. **Outil indispensable à la pose d'un diagnostic rapide et précoce d'un trouble cognitif, le bilan neuropsychologique n'est pourtant pas remboursé par l'Assurance Maladie. Comprenant un entretien, des observations cliniques, ainsi que la réalisation de tests et questionnaires,** il est adapté à chaque patient, en fonction des problématiques rencontrées, et se déroule généralement sur une séance de 2h30. **Le bilan neuropsychologique, acte non coté par l'assurance maladie, est un acte onéreux (300 à 600 euros en libéral à la charge du patient) que le réseau Aloïs a rendu accessibles à tous grâce à l'instauration d'un tarif social de 40€ pour les personnes aux revenus modestes. Ce sont le Groupe APICIL et d'autres partenaires privés qui permettent de financer ce tarif social.**

« Nous remercions le Groupe APICIL pour son aide précieuse et son engagement à nos côtés depuis 2016. Grâce à une meilleure articulation entre médecine ambulatoire et hospitalière, le Réseau Aloïs souhaite apporter une réflexion stratégique afin d'améliorer les politiques de santé. Notre ambition est qu'à l'issue de l'expérimentation, PASSCOG devienne un véritable mode de fonctionnement de santé publique, c'est-à-dire que les parcours diagnostiques soient généralisés dès les premiers signes de troubles cognitifs, et qu'un bilan neuropsychologique soit réalisé en ville et non à l'hôpital chaque fois que cela est pertinent. » conclut **Séverine Denolle, Directrice du Réseau Aloïs.**

¹Source : Etude Kea&Partners pour le Réseau Aloïs

À PROPOS DU RÉSEAU ALOÏS

— Créé en novembre 2004, à l'initiative d'une neurologue libérale appuyée par des médecins généralistes et des psychologues, le Réseau mémoire Aloïs est constitué en association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Dans une philosophie de prévention qui impacte l'individu, son entourage et la société entière, son objectif est de proposer un nouveau parcours (diagnostic et prise en charge) intégré et coordonné pour toute personne se plaignant de troubles cognitifs : mémoire, langage, attention, concentration, etc.

À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 3^{ème} groupe français de Protection Sociale avec 2,9Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé - prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. Chaque jour, les 2 180 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 46 500 entreprises et 1,8 millions d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins des plus généraux aux plus spécifiques (handicap, BTP...) et dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-apicil.com>

Suivez notre actualité sur Twitter

CONTACTS PRESSE

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE - apicil@rumeurpublique.fr

Marie GOISLARD – Tél. : 01.55.74.52.33 / 06.21.23.37.75

Anastasia SILVA - Tél. : 01.55.74.84.98

Hamza BOUALI - Tél. : 01.55.74.52.13 / 07.85.06.79.47

GROUPE APICIL - Karine MARIE

karine.marie@apicil.com

Tél. : 06.99.15.66.59